



INFORMATION pour le patient

PAAZ brochure d'accueil

Prof. Matthys F.
Dr. Vanderbruggen N.
Dr. Zeeuws D.
Dr. Santermans L.



Universitair Ziekenhuis Brussel

Unité A220 Psychiatrie
02 477 77 22

INDEX

Unité A220.	4
Étapes pendant votre séjour.	4
Notre routine quotidienne.	5
Qui fait quoi?.	6
Médicaments.	7
Régime de sortie.	7
Sorties du weekend.	7
Vie privée/intimité.	8
TDI (Treatment Demand Indicator Register)	8
Substances interdites.	9
Fumer.	9
Effets personnels.	10
Votre chambre.	10
Nourriture.	11
Téléphone.	11
Conduire.	11
Informations générales.	11
Informations de contact.	12

Chère madame, cher monsieur,

Notre équipe vous souhaite la bienvenue dans notre service PAAZ (Unité Psychiatrique Hôpital Général). Une hospitalisation, au préalable convenue avec le médecin ou totalement inattendue, reste toujours un moment difficile.

Un moment bien souvent rempli d'émotions.

C'est dans cette perspective que nous proposons une prise en charge du patient dans sa totalité, avec ces peurs, ses angoisses et ses questions. Dès le premier instant nous serons à votre écoute dans le respect de chacun et vous assurerons du soutien de toute notre équipe. Cependant, nous ne pouvons pas faire grand-chose sans votre coopération. Ensemble nous pouvons faire la différence et faire en sorte que demain soit un jour meilleur.

Cette brochure d'accueil vous donne un aperçu du fonctionnement et de l'organisation de notre service.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

L'équipe PAAZ*

Unité A220

Notre unité peut accueillir un maximum de 30 patients.

Bien que nous soyons officiellement un service "ouvert", les portes (d'entrées) sont fermées. Cela signifie que nous contrôlons les entrées et les sorties. Ce n'est qu'en accord avec le médecin que l'autorisation de quitter le service sera donnée. Pour plus d'informations, voir page 7.

Pendant toute la durée de votre hospitalisation, le port du bracelet d'identification est obligatoire. Cela correspond aux exigences de notre établissement et ce dans un souci de qualité et de sécurité. De fréquents contrôles sont effectués sur base journalière. En cas de perte, un nouveau bracelet vous sera donné.

Etapas pendant votre séjour

Pendant votre séjour vous passerez par 3 étapes : une période d'observation, une période de traitement et pour conclure, la fin de l'hospitalisation.

Dans la période initiale d'observation nous faisons plus ample connaissance, nous essayons de vous comprendre et de saisir ce qui vous bouleverse. Nous analysons les problèmes médicaux, psychologiques et/ou sociaux. Ensemble, nous déterminons quels sont les objectifs à atteindre et établissons un plan de traitement personnalisé.

Durant la deuxième étape, nous nous concentrons sur le traitement thérapeutique, avec (entre autre) des thérapies ciblées, des entretiens individuels, l'évaluation des résultats et un éventuel traitement médicamenteux. Ceci comprend une gestion globale de tous les aspects psychosociaux.

La fin de votre hospitalisation commence souvent avant votre départ de l'hôpital.

Notre routine quotidienne

8.15h – 9.00h	Petit déjeuner dans la salle de séjour. Distribution des médicaments à la pharmacie.
9.00h – 9.15h	Sortie pour les patients autorisés.
9.30h – 11.45h	Activités.
12.00h – 12.30h	Dîner dans la salle de séjour. Distribution des médicaments à la pharmacie.
12.30h – 14.00h	Sortie pour les patients autorisés.
14.00h – 16.00h	Activités.
16.00h – 17.00h	Sortie pour les patients autorisés.
17.00h	Présence obligatoire dans le service (même le mercredi).
17.00h – 17.30h	Souper dans la salle de séjour. Distribution des médicaments à la pharmacie.
18.00h – 19.30h	Heures de visites. Sortie pour les patients autorisés.
21.00h - 24.00h	Distribution des médicaments à la pharmacie.
À partir de minuit	Extinction des lumières pour tous. Veuillez rester dans votre chambre et éteindre au plus tard à 0h30; les lumières et tout dispositif électronique (télévision,...).
7.00h - 8.00h 20.30h - 21.00h	Reprise-remise (briefing) entre les infirmières (merci de ne pas déranger).
18h – 19.30h lundi,mardi, jeudi et vendredi	VISITES
16h – 19.30h mercredi	
13.30h – 19h Samedi, dimanche et jours fériés.	

- Exceptionnellement d'autres heures de visite peuvent être autorisées.
- Il est interdit aux visiteurs d'apporter de l'alcool, des médicaments ou des substances illégales (drogues,...), des boissons énergisantes / excitantes et de fumer dans l'hôpital.

Qui fait quoi?

Notre équipe est composée de professionnels expérimentés et spécialisés, incluant des psychiatres, assistant-psychiatres, psychologues, infirmiers psychiatrique, infirmier social, kinésistes, éducateur social et assistants en logistique.

Chaque membre de notre équipe est soumis au secret professionnel. Cela permet d'inspirer une totale sécurité et confiance aux patients qui doivent se confier.

Un (assistant) psychiatre mènera des entretiens d'orientation, d'aide et d'informations sur base régulière. Il vous tiendra informé de l'avancement/déroulement de votre traitement. Si dans l'intervalle vous souhaitez un entretien supplémentaire, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Dans le cadre d'un examen psychologique plus approfondi, vous serez invité à passer un ensemble de tests.

A tout moment (jour et nuit) vous pouvez compter sur les infirmiers. Ils garantissent une assistance psychologique essentielle à travers une relation de confiance et d'aide, élaborée avec le patient. Les infirmiers assurent les soins somatiques, le suivi des thérapies prescrites par le médecin, ils veillent à la bonne prise des médicaments et préparent les patients aux examens.

L'infirmier en chef coordonne et planifie les soins infirmiers et thérapeutiques. Pour toutes questions ayant trait à votre hospitalisation, vous pouvez contacter l'infirmier en chef.

Vous serez principalement en contact avec l'assistante logistique pendant la distribution des repas et du linge de lit. Elle vous accompagnera aussi à vos examens.

Pour obtenir des conseils/explications au niveau professionnel, administratif, matériel, financier, juridique et/ou pratique, vous pouvez faire appel à l'expertise de l'infirmier social et demander un rendez-vous. Il identifiera avec vous vos besoins spécifiques, vous orientera et vous aidera dans les démarches à suivre ayant trait à la reprise du travail, le suivi des soins à domicile,...

Enfin, nous proposons un programme thérapeutique varié, organisé hebdomadairement par notre ergothérapeute.

Il comprend à la fois des activités sportives, sociales, culturelles et des activités créatives. Certaines activités se font en extérieur.

D'une part, ce sont des moments de détente, mais ils donnent aussi une bonne indication des problèmes existants ainsi que leurs conséquences sur votre quotidien. Elles nous renseignent également sur votre aptitude à interagir avec les autres. C'est la raison pour laquelle ce programme fait partie de la thérapie. Dès lors, nous recommandons et encourageons les patients à y participer activement dès que leur état le leur permet.

Médicaments

Il est interdit de garder des médicaments en chambre. A votre arrivée dans notre service, il vous sera demandé de nous remettre tous vos médicaments. Nous les garderons jusqu'à la fin de votre hospitalisation.

Tous les médicaments que vous recevrez durant votre hospitalisation seront fournis par l'hôpital. Nous avons 4 horaires de distributions de médicaments par jour (voir page 5, notre routine quotidienne).

Lors de la prise des médicaments il faudra vous munir d'un verre d'eau. La prise des médicaments se fera toujours sous la supervision de l'infirmier.

Seuls les médicaments prescrits par les médecins de l'hôpital sont autorisés. Ne prenez jamais de médicaments de votre propre chef, cela pourrait être dangereux!

Régime de sortie

Les 3 premiers jours de votre séjour vous ne pourrez pas quitter l'unité. Cela vous permettra d'établir un bon contact avec notre équipe et de vous intégrer plus rapidement.

Lors d'une admission pour une cure de sevrage, vous ne pourrez quitter l'unité qu'après 7 jours. Après cette période, votre régime de sortie pourra être modifié par votre médecin traitant. Il pourra vous accorder une permission de sortie (seule ou accompagnée).

Lors d'une sortie, il vous sera demandé d'en avertir les infirmiers au préalable.

Si des examens ou des entretiens sont planifiés, nous vous demandons de rester dans votre chambre. Si vous devez vous rendre dans un autre service, nous vous y accompagnerons.

Sorties du weekend

Dès que votre état le permettra vous pourrez bénéficier de sorties de l'établissement de courte durée (samedi et/ou dimanche). L'autorisation et les modalités seront discutées chaque vendredi avec votre médecin traitant.

Après autorisation, vous pourrez rentrer à la maison, samedi et/ou dimanche, de 9 h à 19h30. Il est obligatoire de passer la nuit à l'hôpital.

Veuillez prendre en compte que la conduite automobile est déconseillée. Votre médecin pourra vous informer sur les responsabilités légales.

Vie privée/intimité

Les patients qui sont hospitalisés vivent en communauté et passent beaucoup de temps ensemble. Dès lors, certains rapprochements peuvent se créer.

Afin d'éviter tous débordements, nous vous demandons de respecter les règles de vie suivantes :

- Les conversations téléphoniques, avec les visiteurs, entre patients, avec le personnel médical,... sont menées discrètement, afin d'en préserver la confidentialité.
- Il est strictement interdit de filmer ou de photographier dans le service, même avec la permission des patients.
- Les informations concernant les autres patients sont confidentielles et ne pourront être communiquées à des tiers.
- La chambre constitue l'espace individuel de chacun. Au plus tard à 22h, vous n'aurez plus accès aux chambres des autres patients.
- Vous respectez le sommeil des autres et le silence pendant la nuit.
- Tout rapprochement affectif amoureux avec un(e) patient(e) vous empêchera de vous concentrer pleinement sur votre traitement. Dès lors, nous déconseillons vivement tous rapprochements et désapprouvons toute forme d'intimité durant l'hospitalisation.
- Toute forme d'agression envers le personnel ou les patients est inacceptable!
- Si vous ne respectez pas ces règles, nous pourrions mettre fin à votre hospitalisation.

TDI (Treatment Demand Indicator Register)

Lors d'une hospitalisation pour une cure de sevrage liée à la consommation excessive d'alcool, de drogues ou de médicaments, certaines données seront enregistrées. Ceci cadre dans la méthodologie de la recherche scientifique. Ces informations tombent sous le secret professionnel et sont traitées de manière confidentielle. Néanmoins, vous avez le droit de refuser cet enregistrement. Informez-en votre médecin et n'hésitez pas à lui demander de plus amples renseignements.

Substances interdites

Durant toute la durée de votre hospitalisation il est INTERDIT

- de ramener ou de détenir des objets tranchant dans la chambre, sauf après autorisation de l'équipe paramédicale ;
- d'allumer des bougies ou de l'encens ;
- de détenir, de consommer, de vendre, d'échanger ou de donner des alcools forts, boissons alcoolisées, boissons énergisantes, drogues et médicaments ;
- de consommer des boissons alcoolisées ou des drogues en dehors de l'hôpital, lors d'excursions, en weekend ou à la cafétéria.

A tout moment, nous pourrions effectuer des contrôles sanguins, urinaires, alcooltests,... et des contrôles de votre chambre, vos poches, vos effets personnels, etc.

Si nous trouvons des substances et/ou des objets interdits, ils seront immédiatement confisqués. Cela pourrait entraîner une fin immédiate de votre traitement et de votre séjour.

Fumer

Il est INTERDIT de fumer à l'hôpital (chambres, couloirs, bureaux, le hall d'entrée, cafétéria, salle à manger,...). La cigarette électronique est également INTERDIT.

Dans le service A220, les patients sont autorisés à fumer sur la terrasse "fumeurs".

Les visiteurs ont AUCUNE AUTORISATION. Ils s'abstiendront ou iront fumer aux endroits fumeurs en dehors de l'hôpital.

Effets personnels

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent ou objet de valeur. Vous disposez d'un coffre-fort dans la chambre où vous pourrez y déposer vos petits objets de valeur. Des objets plus grands ne peuvent pas être conservés en sûreté. A la fin de votre hospitalisation il est indispensable de vérifier si vous avez bien tout pris. Assurez-vous de ne rien avoir oublié.

Les objets oubliés peuvent être récupérés dans le mois qui suit la fin de votre hospitalisation. Après ce délai, les objets qui n'auront pas été restitués auront une autre affectation et aucune réclamation ne sera admise.

Dans vos relations avec les autres patients, nous vous demandons explicitement de ne pas prêter, emprunter, recevoir ou donner de l'argent, cadeaux, cigarettes,.... Toute forme de commerce (vente/achat) n'est pas autorisée.

Les petits appareils multimédias peuvent être utilisés en journée, pendant votre temps libre. La nuit nous vous demandons d'éteindre tous les appareils multimédias au plus tard à minuit. Pour des raisons évidentes de sécurité il n'est pas autorisé d'avoir des appareils électriques (percolateur, bouilloire électrique) dans la chambre.

Votre chambre

Nous vous demandons de garder votre chambre et salle de bains en ordre, de ranger vos affaires et de faire votre lit.

Tous les jeudis, vous recevrez du linge de lit propre. Vous devez apporter vos propres serviettes de bain et affaires de toilette.

Si vous avez besoin d'aide, par exemple pour faire votre lit, ou pour utiliser votre coffre-fort, n'hésitez pas à demander de l'aide aux infirmiers.

Si, par manque de place, nous vous attribuons une chambre individuelle, nous pourrions vous demander, à tout moment, de déménager vers une chambre double.

Nourriture

Manger est une activité sociale et apporte une structure journalière. C'est pour cette raison que tous les patients mangent dans la salle à manger aux heures définies (voir page 5). En dehors des repas, de l'eau, du café et du thé seront mis à votre disposition de 6h à 22h. A 23h nous fermons la cuisine.

Dans notre service, les visiteurs ne peuvent obtenir ni nourriture/repas, ni boissons. Ils peuvent néanmoins se rendre à la cafétéria ou à la boutique de l'hôpital. Des distributeurs de collations et de boissons sont à leur disposition dans l'hôpital.

Téléphone

Il n'y a pas de téléphone dans la chambre. L'utilisation de votre téléphone mobile et ordinateur portable est autorisé, mais l'hôpital décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte.

Conduire

Nous déconseillons très fortement la conduite de tout véhicule motorisé. Rouler sous l'emprise de médicaments peut s'avérer très dangereux.

Informations générales

Pour les informations générales (parking, boutique, cafétéria, ...) nous nous référons à la brochure d'accueil et au site web de L'UZ Brussel.

Les informations ci-dessous sont approximatives et peuvent changer à tout moment :

La boutique

La semaine : 8h00 à 19h00

Le weekend et jours fériés : 12h30 à 18h (jusqu'à 19h le dimanche)

(ils ne vendent pas de cigarettes!)

Cafétéria

La semaine : 8h30 à 19h30

Le weekend : 12h30 – 19h30 (fermé les jours fériés)

Le coiffeur

Mardi à samedi (02 477 87 85)

Informations de contact

Chef de service	Prof. Dr. F. Matthys
Equipe paramédicale	M. Meers, chef infirmier M. Desmet, infirmière en chef adjoint A. De Schouwer, infirmier social A. Bronckaerts, psychologue clinicien S. Van Praet, ergothérapeute

Numéro de téléphone PAAZ : 02 477 77 22

Numéro de fax : 02 477 78 24

Numéro de la consultation polyclinique : 02 477 60 12

Cette brochure est à titre indicatif et est destinée à vous fournir des informations générales.

La copie partielle ou totale de ce texte est interdite.

Pour tout commentaire sur cette brochure : Annie.vandenbroeck@uzbrussel.be

UZ Brussel

Brussels Health Campus

Laarbeeklaan 101

1090 Jette

tél : 02 477 41 11 www.uzbrussel.be info@uzbrussel.be

Edition : Juillet 2017

Editeur responsable : Prof Dr M. Noppen

